

47	28/05/2020	BE 0456.540.594	32	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20134.00001	CONSO 1.1
NAT.	Date du dépôt	N° 0456540594	P.	U.	D.	CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM (1)(2) :

**MAINSYS GROUP SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Place du champs de mars**

N°: **5 , boîte 21**

Code postal: **1050**

Commune: **Ixelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet (3):

Numéro d'entreprise **0456540594**

COMPTES CONSOLIDÉS **EN EUROS** (4)

communiqués à l'assemblée générale du **09-05-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>1</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: **RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ, RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS**

**CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE**

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4<sup>a</sup> du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **32**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8.2, 5.8.4, 5.8.5, 5.9.1, 5.9.2, 5.9.4, 5.9.6, 5.10.1, 5.15, 5.16, 5.18, 8, 9

Signature  
(nom et qualité)  
**THIBAUT Jean-Marie**  
Delegated Director

Signature  
(nom et qualité)  
**LEMAIRE Pierre**  
Delegated Director

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

(3) Mention facultative.

(4) Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE  
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES  
COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

**THIBAUT Jean-Marie**

Avenue Xavier Henrard 14, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**LEMAIRE Pierre**

Rue d'Espagne 80, 1060 Saint-Gilles, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**CLERBOIS Bernard**

Pierre Marchandstraat 59, 1970 Wezembek-Oppem, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**RAMAEKERS Pierre**

Avenus des Anciens Combattants 18, 11700 Capendu, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**LECHAUDE Stéphane**

Avenue Van Horenbeeck 62, 1160 Auderghem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**DUVIEUSART Jean-Valéry**

Stationsstraat 36, 3080 Tervuren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**DE CAMPENAERE Filip**

Kleine Meerlaan 12, 9620 Zottegem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**FAVILLIER Jacques**

Rue Berteaux-Dumas 5, 92200 Neuilly Sur Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 09-05-15- 08-05-21

**GUNS Bart**

Kwalestraat 49, 9320 Nieuwerkerken (Aalst), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13-05-17- 08-05-21

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

**CREDIT MUTUEL ARKEA SCRL FR 775 577 018**

Rue Louis Lichou 1, 29480 Le Relecq Kerhuon, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 31-10-19- 08-05-21

Représenté par

1. ACHICH Tarak

Avenue des Pages 31 , 78110 Le Vesinet, France

**KPMG Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises SCRL 0419.122.548**

Luchthaven Bruseel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00001

Mandat : 14-03-19- 14-05-22

Représenté par

1. DECLERCQ Olivier, Numéro de membre : A02076

Luchthaven Brussel Nationaal 1K , 1930 Zaventem, Belgique

<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>
---------------------------

**BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION<sup>1</sup>**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	5.7	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	3.461.098	1.352.552
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.8	21	3.062.689	812.753
<b>Ecarts de consolidation positifs</b> .....	5.12	9920	34.836	198.713
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.9	22/27	312.523	310.310
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24	296.593	250.209
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	15.930	60.101
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.1 - 5.4/5.10	28	51.050	30.776
Sociétés mises en équivalence .....	5.10	9921		
Participations .....		99211		
Créances .....		99212		
Autres entreprises .....	5.10	284/8	51.050	30.776
Participations, actions et parts .....		284		
Créances .....		285/8	51.050	30.776

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>9.402.600</u>	<u>10.095.914</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
Impôts différés .....		292		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	7.850.970	7.442.084
Créances commerciales .....		40	6.422.216	6.861.539
Autres créances .....		41	1.428.754	580.545
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	239.700	
Actions propres .....		50	239.700	
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	1.056.765	2.447.071
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	255.165	206.759
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	12.863.698	11.448.466

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	5.098.834	4.167.794
<b>Capital</b> .....		10	2.436.973	436.973
Capital souscrit .....		100	2.436.973	436.973
Capital non appelé .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves consolidées</b> ..... (+)/(-)	5.11	9910	2.661.861	3.730.349
<b>Ecarts de consolidation négatifs</b> .....	5.12	9911		
<b>Imputations des écarts de consolidation</b> .....		99201		
<b>Ecarts de conversion</b> ..... (+)/(-)		9912		
<b>Subsides en capital</b> .....		15		472
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>				
<b>Intérêts de tiers</b> .....		9913	11.730	12.591
<b>PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES</b> .....				
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5		243
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Impôts différés et latences fiscales</b> .....	5.6	168		243

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>7.753.134</u>	<u>7.267.838</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.13	17	905.696	455.673
Dettes financières .....		170/4	905.696	455.673
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	905.696	455.673
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	5.13	42/48	6.286.153	5.815.715
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	299.976	148.093
Dettes financières .....		43	1.091.306	985.580
Etablissements de crédit .....		430/8	1.091.306	985.580
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	1.581.700	1.383.335
Fournisseurs .....		440/4	1.581.700	1.383.335
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	3.313.171	3.295.619
Impôts .....		450/3	765.400	1.338.327
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	2.547.771	1.957.292
Autres dettes .....		47/48		3.088
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	561.285	996.450
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	12.863.698	11.448.466

**COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ** (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)<sup>1</sup>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	25.731.649	27.043.648
Chiffre d'affaires .....	5.14	70	22.784.968	26.512.144
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72	2.101.881	
Autres produits d'exploitation .....		74	844.800	531.504
Produits d'exploitation non récurrents .....	5.14	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	25.207.664	25.474.126
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	7.825.419	8.834.581
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.14	62	16.513.080	16.119.951
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	515.659	378.989
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation .....		640/8	353.506	140.605
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	5.14	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	523.985	1.569.522

(1) Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	2.230	7.066
Produits financiers récurrents .....		75	2.230	1.690
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751	2.230	1.690
Autres produits financiers .....		752/9		
Produits financiers non récurrents .....	5.14	76B		5.376
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	203.680	181.537
Charges financières récurrentes .....		65	203.680	181.537
Charges des dettes .....		650	16.455	10.524
Amortissements sur écarts de consolidation positifs ..		9961	163.877	154.188
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9	23.348	16.825
Charges financières non récurrentes .....	5.14	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	322.535	1.395.051
<b>Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b> .....		780	243	243
<b>Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	291.727	612.918
Impôts .....	5.14	670/3	304.854	614.169
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	13.127	1.251
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	31.051	782.376
<b>Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence</b> ..... (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice..... (+)		99751		
Résultats en perte..... (-)		99752		
<b>Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b> ..... (+)/(-)		9976	31.051	782.376
Part des tiers .....		99761	1.739	5.374
Part du groupe.....		99762	29.312	777.002

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
<b>MAINSYS FRANCE S. Etr.</b> Rue de Madrid 22 75008 Paris France 42537597387	G	99,00	0,00
<b>MAINSYS LUXEMBOURG S. Etr.</b> Rue de Merl 63 2146 Luxembourg Luxembourg 18946472	G	100,00	0,00
<b>MAINSYS BELGIUM SA</b> Place du Champ de Mars 5, boîte 21 1050 Ixelles Belgique 0891.169.781	G	100,00	0,00
<b>M6BC CONSULTORIA DE GESTAO E INFORMATICA LDA S. Etr.</b> Avenida da Lliberdade 36, boîte 6° 1250145 Lisbonne Portugal 514440775	G	99,00	0,00
<b>MAINSYS FINANCIAL SOFTWARE SA</b> Parc Athena 6 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0716.907.697	G	100,00	100,00

(1) **G.** Consolidation globale

**P.** Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

**E1** Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

**E2** Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

**E3** Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

**E4** Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

## CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (*en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*).

Etant donné leurs pourcentages de détention, toutes les sociétés du Groupe qui entre en considération dans la consolidation, ont été consolidées sur base de la méthode de l'intégration globale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité*).

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).  
The gaps of consolidation where the object of depreciations.

## MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

### Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

#### Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif.....

*Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)* .....

*Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)* .....

Codes	Exercice
168	
1681	
1682	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.080.914
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8021	2.610.535	
Cessions et désaffectations.....	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8041		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99811		
Autres variations..... (+)/(-)	99821		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	3.691.449	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	395.921
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8071	327.589	
Repris .....	8081		
Acquis de tiers.....	8091		
Annulés .....	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8111		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99831		
Autres variations..... (+)/(-)	99841		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	723.510	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	81311	<u>2.967.939</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	625.518
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8022		
Cessions et désaffectations.....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8042		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99812		
Autres variations..... (+)/(-)	99822		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	625.518	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	497.758
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8072	33.010	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers.....	8092		
Annulés .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8112		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99832		
Autres variations..... (+)/(-)	99842		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	530.768	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	<u>94.750</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.389.140
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8163	157.273	
Cessions et désaffectations.....	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)/(-) 8183		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99853		
Autres variations.....	(+)/(-) 99863		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	1.546.413	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre.....	(+)/(-) 8243		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99873		
Autres variations.....	(+)/(-) 99883		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.138.931
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8273	110.889	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers.....	8293		
Annulés .....	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre.....	(+)/(-) 8313		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99893		
Autres variations.....	(+)/(-) 99903		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	1.249.820	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	<u>296.593</u>	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	612.755
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8165		
Cessions et désaffectations.....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8185		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99855		
Autres variations..... (+)/(-)	99865		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	612.755	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées.....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99875		
Autres variations..... (+)/(-)	99885		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	552.654
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8275	44.171	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers.....	8295		
Annulés .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99895		
Autres variations..... (+)/(-)	99905		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	596.825	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	15.930	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions.....	8362		
Cessions et retraits.....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99912		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8472		
Reprises.....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées.....	8502		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	30.776
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions.....	8582	20.274	
Remboursements.....	8592		
Réductions de valeur actées.....	8602		
Réductions de valeur reprises.....	8612		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99952		
Autres..... (+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	51.050	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652		

**ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.730.349
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé ..... (+)/(-)	99002	28.512	
Autres variations ..... (+)/(-)	99003	-1.097.000	
Autres variations			
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Destruction d'actions propres		-397.000	
Distribution de dividendes		-700.000	
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	(9910)	2.661.861	

## ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201P	xxxxxxxxxxxxxxx	198.713
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99031		
Amortissements .....	99041	-163.877	
Écarts portés en résultats .....	99051		
Autres variations .....	99061		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201	34.836	
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99032		
Amortissements .....	99042		
Écarts portés en résultats .....	99052		
Autres variations .....	99062		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111		
<b>MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99033		
Amortissements .....	99043		
Écarts portés en résultats .....	99053		
Autres variations .....	99063		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202		
<b>MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99034		
Amortissements .....	99044		
Écarts portés en résultats .....	99054		
Autres variations .....	99064		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112		

**ETAT DES DETTES****VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	299.976
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	299.976
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>299.976</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	905.696
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	905.696
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>905.696</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres dettes .....	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	



**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
<b>Ventilation par catégorie d'activité</b>			
<b>Ventilation par marché géographique</b>			
Belgium		14.855.385	18.808.284
France		7.199.494	6.393.565
Luxemburg		366.016	563.922
Switzerland		275.588	741.039
The Netherlands		84.250	5.334
Pologne		4.680	
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique .....	99083	14.855.385	6.393.565
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90901	209	212
Ouvriers.....	90911		
Employés .....	90921	209	212
Personnel de direction .....	90931		
Autres .....	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99621	16.513.080	16.119.951
Pensions .....	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées .....	99081		
<b>Filiales consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90902		
Ouvriers.....	90912		
Employés .....	90922		
Personnel de direction .....	90932		
Autres .....	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99623		
Pensions .....	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées .....	99082		

**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76		5.376
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation .....	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		
Dont .....			
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	76B		5.376
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières .....	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631		
Autres produits financiers non récurrents .....	769		5.376
Dont .....			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66		
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7		
Dont.....			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		(-)
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631		
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Dont .....			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		(-)
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs .....	9963		(-)

**RÉSULTATS****IMPOTS SUR LE RESULTAT**

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future .....

Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084		
99085		

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....

Codes	Exercice
99097	
99098	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9507	20.000
95071	
95072	
95073	
9509	4.600
95091	
95092	9.396
95093	

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ****RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE  
LA S.A. MAINSYS GROUP À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS  
QUI SE TIENDRA LE 9 MAI 2020 À 10 HEURES AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ.**

Nous vous faisons rapport de l'exercice de notre mandat pour l'exercice 2019.

**Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2019.**

L'examen des comptes consolidés révèle que les ventes et prestations ont diminué et sont passées de 27.043.648 Eur pour l'exercice 2018 à 25.731.649 Eur pour 2019.

Le bénéfice de l'exercice a aussi diminué. Il s'élève à 31.051 Eur contre 782.376 Eur à la fin de l'exercice précédent.

Un important programme d'investissement R&D pour concevoir le développement des nouvelles versions des solutions logicielles a été engagé en 2019.

Un montant de 2.101.881 Eur de production immobilisée correspondant aux frais de prestations internes engagées dans le programme d'investissement pour le développement de la nouvelle version de notre solution FRONTeO a été activé.

Les comptes au 31 décembre 2019 se clôturent avec un total de bilan de 12.863.698 Eur contre 11.448.466 Eur à la fin de l'exercice précédent.

**A l'actif**

Les immobilisations incorporelles ont fortement augmenté suite à l'activation des frais des prestations internes et externes engagés dans le programme d'investissement pour le développement de notre produit FRONTeO afin de pouvoir le positionner à la pointe de la technologie et en phase avec les nouvelles attentes du marché en matière de sécurité et digital banking.

Les écarts de consolidation positifs reprennent le goodwill acté lors de l'intégration des filiales.

Les immobilisations corporelles restent stables.

Nous n'avons pas de créances à plus d'un an.

Les créances à un an au plus sont passées de 7.442.084 Eur à 7.850.970 Eur.

Les créances commerciales (encours clients) ont légèrement diminué. Elles restent à court terme.

Les autres créances pour un montant de 1.428.754 Eur sont relatives à des récupérations de TVA, impôts et de précomptes professionnels pour recherche & développement.

Durant l'exercice, la société a procédé au rachat de 250 actions propres pour une valeur de 637.500 Eur dont 156 ont été détruites pour une valeur de 397.800 Eur. MAINSYS Group dispose encore de 94 actions propres pour un montant de 239.700 Eur.

La position de trésorerie a diminué en passant de 2.447.071 Eur à 1.066.765 Eur.

Les comptes de régularisation (charges à reporter) sont restés stables.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE**Au passif

Suite à une augmentation de capital réalisée en 2019 afin de soutenir les investissements dans le développement des solutions logicielles, le capital est passé de 436.973 Eur à 2.436.973 Eur. Les réserves consolidées s'élevant à 2.661.861 Eur, le total des capitaux propres est de 5.098.834 Eur.

Les dettes à plus d'un an dont 299.976 Eur échéant dans l'année et 905.696 Eur à plus d'un an reprennent les crédits qui ont été souscrits pour soutenir le financement des investissements dans le développement des solutions logicielles.

Les dettes financières à court terme pour un total de 1.091.306 Eur reprennent principalement les crédits souscrits pour les financements des pécules de vacance, des primes de fin d'année et des impôts.

L'encours « fournisseurs » est passé de 1.383.335 Eur à 1.581.700 Eur.

Les dettes fiscales, sociales et salariales sont restées stables.

Les comptes de régularisation (produits à reporter) ont diminué.

Comptes de Résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 s'élève à 22.784.968 Eur contre 26.512.144 Eur en 2018.

Pour les contrats en cours d'exécution au 31/12/2019, la « percentage of completion method » a été appliquée après qu'une estimation du risque lié à chaque contrat ait été effectuée.

Le montant de 2.101.861 Eur de production immobilisée correspond aux frais de prestations internes engagées dans le programme d'investissement pour le développement de la nouvelle version de notre solution FRONTeO qui ont été activés.

Les autres produits d'exploitation reprennent principalement des réductions de précompte professionnel liées aux prestations des collaborateurs affectés à la Recherche et au Développement (R&D) et des dispenses de précompte professionnel.

Les coûts des ventes et des prestations de l'exercice 2019 s'élèvent à 25.207.664 Eur contre 25.474.126 Eur en 2018.

Les services et biens divers diminuent et passent de 8.834.581 Eur à 7.825.419 Eur, principalement par suite de la diminution des services de sous-traitants pour la réalisation de projets auprès de notre clientèle.

Les frais de personnel sont passés de 16.119.951 Eur à 16.513.080 Eur. L'effectif moyen en équivalents temps plein a légèrement diminué en passant de 212 à 209.

Les charges d'amortissement de 353.506 Eur sur les investissements concernent principalement les amortissements incorporels de l'activation de prestations des sous-traitants qui ont collaboré au programme d'investissement pour le développement de la nouvelle version de notre produit FRONTeO.

Le bénéfice d'exploitation avant impôts s'élève à 523.985 Eur.

Les produits financiers ont diminué et les charges financières restent stables.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE**

Les impôts sont de 291.727 Eur.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève donc à 31.051 Eur.

**Faits survenus après la clôture de l'exercice comptable.**

En date de ce rapport, nous sommes au milieu d'une pandémie du Covid-19 qui touche profondément toutes les activités financières, industrielles et commerciales dans le monde. Cette situation continue d'évoluer et fait l'objet d'un suivi journalier de l'organe d'administration. Diverses mesures correctives et préventives sont prises afin de réduire les impacts financiers. Nous sommes confrontés à une distanciation sociale, à des déplacements restreints, à une réduction des opérations commerciales, à une demande réduite et à une contraction globale de l'activité commerciale. Compte tenu des incertitudes et des développements en cours, l'organe d'administration ne peut pas estimer de manière précise et fiable l'impact quantitatif de cette pandémie sur l'activité commerciale de la société. Le groupe MAINSYS dispose d'une importante solvabilité de 38,6 % et d'un niveau liquidité d'un peu plus de 3,5 millions d'Eur au 15 mars 2020, dont 2,4 millions Eur de trésorerie et 1,1 million Eur de lignes de crédit non-utilisées, qui devraient lui permettre d'affronter cette crise sans précédent.

Bruxelles, le 8/4/2020

Pour le Conseil d'Administration



**RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES**

*Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Mainsys Group SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

**Observation – Covid-19**

Nous attirons l'attention sur le rapport de gestion de l'organe d'administration qui décrit les incertitudes et risques liés à la pandémie du covid-19. En date de ce rapport, l'issue de cette pandémie reste incertaine et les conséquences financières difficiles à évaluer.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

**Responsabilités de l'organe d'administration relatives aux comptes consolidés**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments

**RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES**

*Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Mainsys Group SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES



*Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Mainsys Group SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

### **Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives**

#### ***Responsabilités de l'organe de gestion***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

#### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### ***Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés***

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

#### ***Mentions relatives à l'indépendance***

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes aux comptes consolidés.

Zaventem, le 24 avril 2020

KPMG Réviseurs d'Entreprises  
Commissaire  
représentée par



Digitally signed by Olivier Declercq (Authenticated) Date: 2020.04.24 18:10:25 +02:00

Olivier Declercq  
Réviseur d'Entreprises